



**HAL**  
open science

## Langres/Andemantunum, capitale des Lingons

Martine Joly, Stéphane Izri, Yvan Maligorne, Philippe Barral, Nicolas Coquet,  
Pierre Nouvel

► **To cite this version:**

Martine Joly, Stéphane Izri, Yvan Maligorne, Philippe Barral, Nicolas Coquet, et al.. Langres/Andemantunum, capitale des Lingons. Gallia - Archéologie des Gaules, 2015, La naissance des capitales de cités en Gaule Chevelue, 72 (1), pp.217-230. 10.4000/gallia.1534 . hal-01503657

**HAL Id: hal-01503657**

**<https://hal.science/hal-01503657v1>**

Submitted on 6 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# Langres/Andemantunum, capitale des Lingons

Martine JOLY, Stéphane IZRI, Yvan MALIGORNE

avec la collaboration de Philippe BARRAL, Nicolas COQUET, Pierre NOUVEL

**Mots-clés.** *Lingons, oppidum, sanctuaire, arcus, temple, mausolée*

**Résumé.** *Le dossier relatif à la ville antique de Langres s'est récemment enrichi de données qui ont permis de reconsidérer la question de la mise en place de la capitale des Lingons. Les informations nouvelles alimentent en particulier le dossier relatif aux antécédents celtiques de la ville romaine. Les recherches menées dans le cadre de l'archéologie préventive ont livré des témoins de travaux urbanistiques importants réalisés à l'époque augustéenne, à l'emplacement même de l'oppidum gaulois. Les prospections et les études de mobilier réalisées au nord de Langres ont livré des renseignements intéressants la capitale lingonne et son environnement, en particulier sur les modalités d'émergence et de développement du pôle urbain langrois, depuis La Tène moyenne et durant la période julio-claudienne.*

**Keywords.** *Lingones, oppidum, sanctuary, arcus, temple, mausoleum*

**Abstract.** *Knowledge of the ancient city of Langres has recently been enhanced by new data which have allowed us to reconsider the question of the establishment of the civitas-capital of the Lingones. This new information in particular bears on understanding of the Celtic background to the Roman city. Research undertaken in advance of development has yielded evidence for major urban development during the Augustan period on the site of the Gallic oppidum itself. Surveys and studies of material carried out to the north of Langres have revealed important data about the capital of the Lingones and its surroundings, especially about the appearance and rise of the urban centre from the middle La Tène and during the Julio-Claudian period.*

*Translation : Cécile Tuarze*

Langres, installée sur un promontoire de calcaire bajocien, occupe une position remarquable, sur le flanc septentrional du seuil de la Bourgogne, à l'extrémité sud-est du Bassin parisien. Le site surplombe la vallée de la Marne à l'est, la vallée de la Bonnelle à l'ouest, et domine la dernière partie navigable de la Marne. Seule la partie sud, ouverte sur le plateau de Langres, ne possède pas de défenses naturelles. Langres est l'antique capitale des Lingons, dont le territoire est restitué à partir des limites des diocèses médiévaux. La cité lingonne s'étend sur quatre départements actuels : l'extrémité sud-est de l'Aube au nord, le sud de la Haute-Marne à l'est, la Côte d'Or orientale au sud, et l'est de l'Yonne, à l'ouest. D'un point de vue administratif, le territoire lingon appartient à la Gaule Celtique, puis est rattaché à la Gaule Belgique après la conquête romaine. Langres occupe alors une position stratégique sur le réseau viaire mis en place par Agrippa : il s'agit d'un noeud routier, au même titre que Lyon et Reims.

Le dossier de l'antique capitale des Lingons est alimenté par des découvertes provoquées dès le XVI<sup>e</sup> s. par les travaux de fortifications et d'aménagements urbains et par les recherches conduites à la fin du XX<sup>e</sup> s. En effet, dès le XVI<sup>e</sup> s., des trouvailles ont enrichi les collections des ecclésiastiques et des notables locaux (par exemple celle de la famille Roussat, souvent

mentionnée aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s.), dont font état les manuscrits conservés à la bibliothèque de la Société historique et archéologique de Langres (Joly, 2001, p. 23). Les objets sont collectés de manière anarchique, au gré des dons et des découvertes fortuites réalisées lors de travaux, en particulier lors de la construction d'une citadelle au sud de la ville, à l'emplacement d'une grande nécropole, sous le règne de Louis-Philippe. Cet important programme de construction s'est accompagné de la remise aux normes militaires des murailles de la ville, qui étaient restées telles qu'elles étaient à la fin du Premier Empire, occasionnant la destruction de l'une des portes monumentales antiques, dite Longe Porte, à l'extrémité nord de la ville, au débouché du *cardo maximus*. Ces différents travaux de génie militaire, entre 1842 et 1856, ont profondément modifié la physionomie du plateau. Ces chantiers, couverts par le secret militaire, n'ont pas pu être convenablement suivis par les membres de la Société archéologique. Certes, des découvertes mobilières et lapidaires ont été léguées au musée, mais aucun élément précis relatif à la topographie de la ville et de ses nécropoles ne nous est parvenu. Ainsi, le statut de place-forte de frontière de Langres a lourdement grevé son potentiel archéologique et ce, bien avant le programme du général Serré de Rivières, conséquence de la défaite de 1870, et la construction de la ceinture de forts.

## LA QUESTION DE LA CONTINUITÉ ENTRE LA VILLE PROTOHISTORIQUE ET LA CAPITALE DE CITÉ

Durant la Protohistoire, Langres et son territoire occupent une position de choix, au sein des réseaux d'échanges de la France orientale, et aux confins de plusieurs régions dynamiques : la Bourgogne, la Lorraine, la Franche-Comté et la Champagne. Au moment de la conquête des Gaules, les Lingons apparaissent comme l'un des plus importants peuples de la Gaule du Centre-Est. Ils sont évoqués à plusieurs reprises par Jules César dans son ouvrage *La Guerre des Gaules*, mais le nom de leur capitale n'est pas indiqué. D'après les mentions figurant dans le texte de César, les Lingons semblent relativement en retrait par rapport aux événements liés à la conquête romaine.

### LE NOM DE LA VILLE

Le nom antique de Langres, *Andemantunnum*, ou *Andemantunum*, apparaît dans les itinéraires antiques et sur plusieurs bornes milliaires (Thévenard, Villes *et al.*, 1996, p. 202 et 242 ; Joly, 2001, p. 33). La mention la plus ancienne (abrégée en *AND*), datée de 43 apr. J.-C., figure sur les bornes de Choilly et Sacquenay<sup>1</sup>. D'autres occurrences du nom sont connues, pour des dates plus tardives<sup>2</sup>. Le toponyme *Andemantunnum* se décompose en deux parties, *-tunnum* (site de hauteur) et *Andema*, dont le sens pose problème (Frézouls dir., 1988, p. 375). À la fin du III<sup>e</sup> s., la ville apparaît dans les sources sous le nom de *Lingonae* ou *civitas Lingonum*, par référence au nom du peuple indigène.

### L'ANTÉCÉDENT CELTIQUE DE LA CAPITALE DE CITÉ

Les arguments topographiques, la présence de la capitale de cité gallo-romaine et l'abondant mobilier gaulois recueilli lors des travaux urbains effectués dans l'agglomération langroise ont conduit, dès le XIX<sup>e</sup> s. au moins, à localiser l'*oppidum* des Lingons sous l'actuelle ville de Langres (fig. 1).

Il s'agit la plupart du temps de découvertes monétaires. La plus importante a eu lieu en 1880, lors de la construction de la citadelle de Langres, où un « trésor » de plus de trois mille potins lingons a été mis au jour. L'abondance et l'homogénéité de cet ensemble laissent supposer que le centre de production des deux types présents (LT 8319 et 8329) se trouvait à Langres ou à proximité. D'autres objets caractéristiques de la période laténienne ont été mis au jour sur le plateau : fibules, rouelles, amphores italiques, essentiellement. Parmi les découvertes anciennes, les plus importantes séries de mobilier proviennent de la citadelle (fig. 1, n° 19), du quartier de Blanche-Fontaine (n° 15) et du secteur de la tour de Navarre (n° 7).

La fouille, conduite dans les années 1970 par E. Frézouls, d'une zone située en bordure de plateau à l'est de la porte des

Moulins, place Bel Air, a livré une abondante documentation. Dans le cadre d'un travail universitaire, F. Menec (2009), a réalisé le récolement de la documentation et procédé au reconditionnement du mobilier. Les archives des fouilles ne permettent pas de savoir si le substrat géologique a été atteint. Aucun assemblage de mobilier caractéristique de LT D n'a pu être mis en évidence dans ce secteur, mais des fragments d'amphores Dressel 1 ont été recueillis, ainsi que des fragments de sigillée arétine. Le corpus monétaire recueilli lors de cette fouille, conservé au musée de Langres et récemment inventorié dans le cadre d'un mémoire universitaire effectué par S. Izri (2009), fournit un spectre chronologique global (fig. 2a). Le site a livré 229 monnaies dont une forte proportion de monnaies gauloises (49 monnaies, soit 21,4 %). Cet ensemble est principalement composé de types de potins attribués aux Lingons, mais aussi de quelques quinaires et de bronzes frappés (fig. 2b). Ces potins apparaissent dès le début de LT D1 (Gruel, Jeunot, 2012), mais la durée de leur usage reste méconnue, les Lingons ayant utilisé les mêmes types durant toute la fin de l'époque laténienne. Il est par conséquent possible que certains potins ou bronzes frappés aient continué à être utilisés jusqu'au début de l'époque augustéenne. Mais la quantité importante des monnaies gauloises renforce l'hypothèse d'une occupation continue de ce secteur du plateau depuis la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

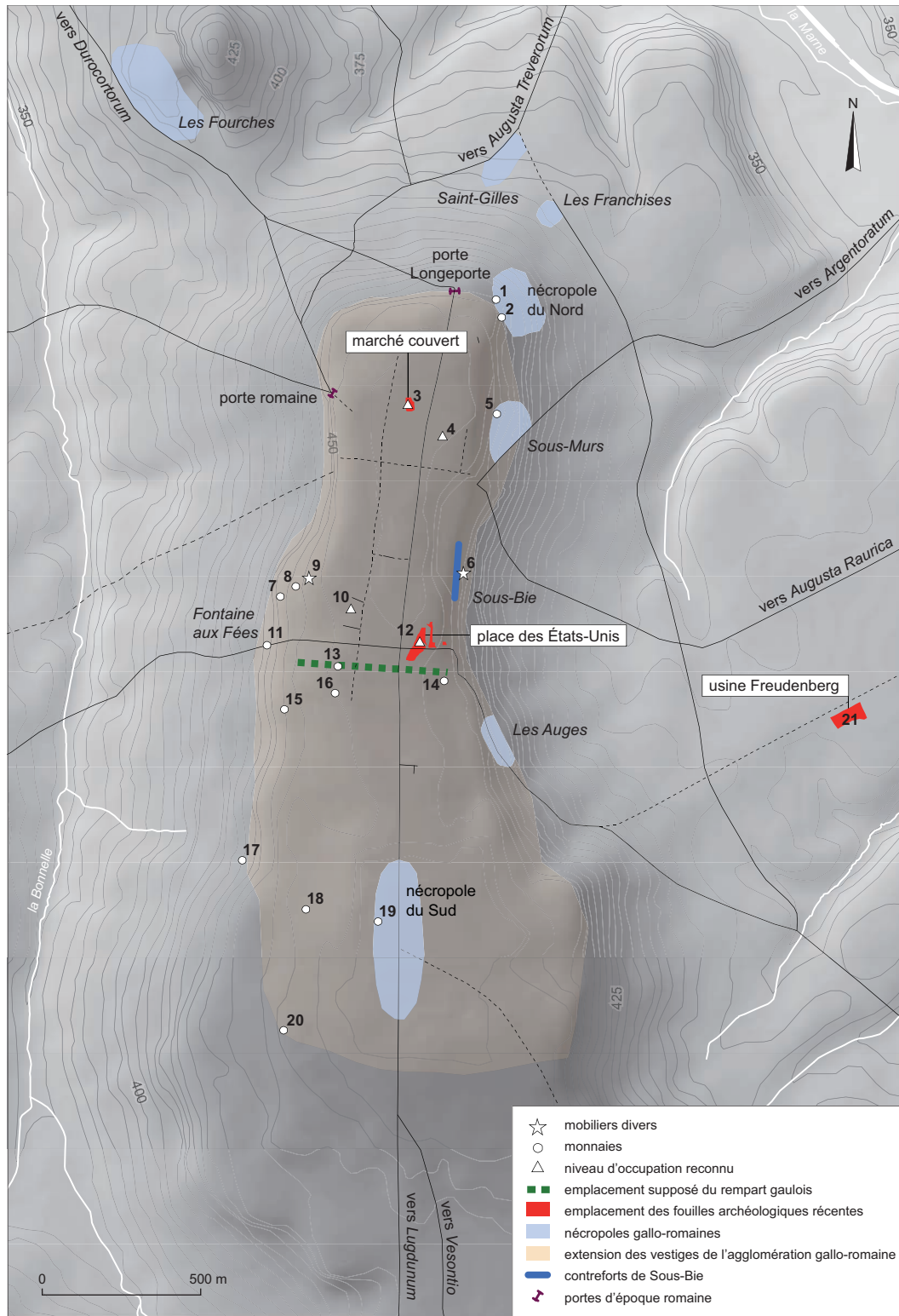
Il a fallu attendre les travaux de terrain et les recherches réalisées durant les vingt dernières années du XX<sup>e</sup> s. pour obtenir des informations concluantes sur les origines de Langres. Toutes les fouilles ayant atteint le sol naturel ont ainsi livré des vestiges datables de la fin de La Tène. Les informations les plus spectaculaires proviennent de la fouille préventive réalisée de 1985 à 1988, à l'occasion de la construction du nouveau musée, place du Centenaire (à l'emplacement du Marché Couvert : fig. 1, n° 3), et en 1989, lors des ultimes décapages préalables à l'édification du bâtiment. En effet, pour la première fois, des vestiges attribués à l'époque laténienne ont été identifiés (niveaux d'occupation, structures fossoyées et remblais). Ces couches, antérieures à l'occupation romaine, ont été observées sur le substrat rocheux. Malheureusement, elles ont été fortement perturbées par les travaux de construction réalisés depuis l'Antiquité et sont le plus souvent conservées à l'état de lambeaux. Le mobilier de ces couches est caractéristique de LT D2, mais aussi de la fin de LT D1. Il s'étale donc sur une vaste période, qui commence vers la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et se termine au début de l'époque augustéenne. La majorité des objets appartient à la période comprise entre 50 et 20 av. J.-C.

La carte de répartition des trouvailles de mobilier gaulois (fig. 1) laisse clairement envisager que l'occupation gauloise est très étendue, contrairement à ce qui a été longtemps affirmé. En effet, jusqu'à une date relativement récente, la plupart des auteurs, en partant d'arguments topographiques, limitaient la surface occupée à l'époque gauloise à la partie nord de l'agglomération actuelle, c'est-à-dire à l'avancée de la montagne de Langres. À partir des données nouvelles, on peut actuellement estimer que la superficie de la ville gauloise couvrait environ 50 ha.

La question de l'emplacement de l'enceinte gauloise reste sans réponse. On peut simplement supposer, en fonction de la topographie du site, qu'elle était de type barrage d'éperon. Au XIX<sup>e</sup> s., Th. Pistollet de Saint-Ferjeux (1877) décrit le rempart, sans l'avoir observé lui-même sur le terrain. En 1995, J. Metzler

1. *CIL*, XIII, 9046 = XVII-2, 532 ; *CIL*, XIII, 9044 = XVII-2, 530.

2. *AE*, 1995, 1153 (Nerva) ; *CIL*, XIII, 9045 = *CIL*, XVII-2, 531 (Hadrien) ; *CIL*, XIII, 9041 = XVII-2, 526 (Tétricus).



**Fig. 1** - Langres, localisation des vestiges de la fin de l'âge du Fer et du Haut-Empire : **1**, tour Piquante ; **2**, cimetière de l'est ; **3**, Nouveau Musée ; **4**, cloître de la cathédrale ; **5**, grand séminaire, rue de la Marne ; **6**, faubourg de Louot, parking Sous-Bie ; **7**, construction de la tour de Navarre (en 1866) ; **8**, près du Champ de Navarre ; **9**, Champ de Navarre ; **10**, rue du 8 mai 1945-place Bel-Air-rue des Chavannes ; **11**, fontaine aux Fées ; **12**, place des États-Unis ; **13**, lotissement « La Poterne » ; **14**, salle des fêtes ; **15**, derrière le tir de Blanche-Fontaine (mars-avril 1868) ; **16**, près du rond-point de Blanche-Fontaine ; **17**, dans le fossé à droite du pont, entre la Citadelle et la promenade de Blanche-Fontaine ; **18**, derrière le stand de tir (1868) ; **19**, intérieur de la Citadelle (septembre 1869) ; **20**, à la Citadelle, environs de la lunette, à l'ouest (1856) ; **21**, relais routier (usine Freudenberg) (DAO : N. Coquet et St. Izri, CNRS).

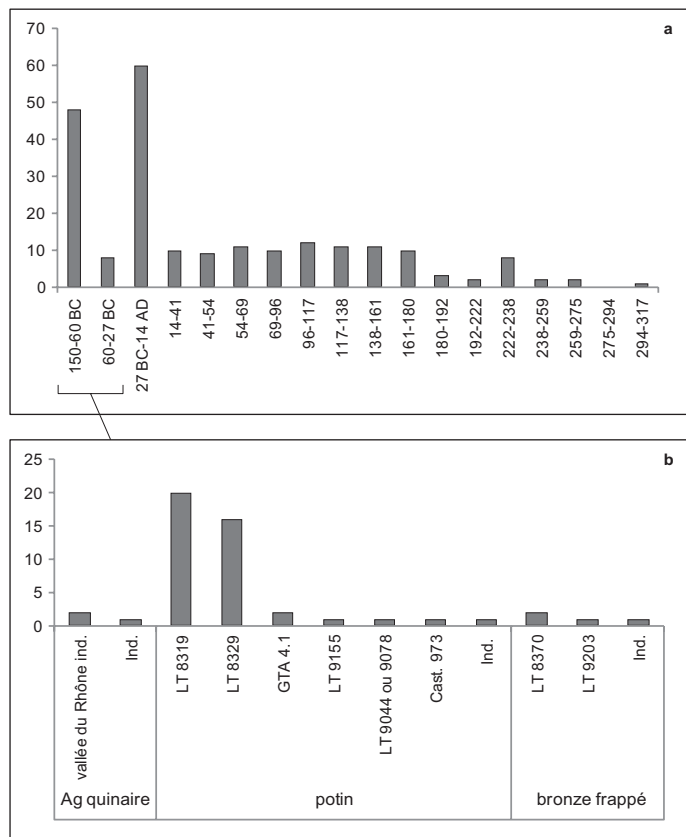


Fig. 2 – a, répartition chronologique des monnaies découvertes place des États-Unis ; b, typologie des monnaies gauloises découvertes place des États-Unis (fouilles E. Frézouls, inventaire et DAO : St. Izri, CNRS).

propose de situer le rempart celtique au sud de la ville, dans le secteur de la tour Saint-Ferjeux (1995, p. 612-613, fig. 301). Il restitue le *vallum* de ce dernier en bordure des rues Denfert-Rochereau et de Lattre de Tassigny (fig. 1). Cette hypothèse n'est confirmée ni par les observations de terrain, ni par la moindre découverte archéologique ; de plus, ce tracé correspond en gros à celui de l'enceinte du XIV<sup>e</sup> s., ce qui compromet toute vérification avec les moyens actuellement disponibles.

La réflexion sur les origines de Langres s'est récemment enrichie de données nouvelles sur le site voisin de Champigny-lès-Langres, lesquelles apportent un éclairage important sur l'évolution conjointe des deux pôles de peuplement à partir de la période laténienne (Barral, Coquet *et al.*, 2014, p. 378-380) (fig. 3).

C'est sur le site de Champigny-lès-Langres que se développe le premier noyau d'habitat aggloméré à partir de LT C2 et durant LT D1, au vu des éléments mobiliers disponibles (Barral, Coquet *et al.*, 2014, p. 373-378). Son développement maximum semble pouvoir être fixé à la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Le complexe s'étend alors sur près de 90 hectares et comporte sans doute un sanctuaire majeur.

L'étape suivante de l'évolution du pôle de peuplement correspond à l'émergence de l'*oppidum* de Langres, à quelques kilomètres de Champigny-lès-Langres. Cette création semble se placer à la charnière des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C.<sup>3</sup> La mise en place du

site fortifié langrois n'entraîne pas l'abandon immédiat du site de plaine voisin. Durant le I<sup>er</sup> s. av. J.-C., le cœur de cette agglomération périclité, ce qui n'est pas le cas des sanctuaires. L'étude du mobilier (monnaies et amphores pour l'essentiel) laisse supposer que les activités économiques qui s'épanouissaient dans l'habitat de Champigny sont progressivement accaparées par le nouvel *oppidum*. Au contraire, les sanctuaires connaissent une pérennité remarquable et le complexe de Champigny-lès-Langres prend un caractère religieux de plus en plus affirmé.

Le parcours même de ce pôle de peuplement (développement en plaine puis perchement, avec conservation du pôle religieux sur l'ancien habitat de plaine) le distingue des capitales de cités voisines (Sens, Bibracte-Autun ou Besançon), qui ont fait l'objet d'évolutions différentes ; il présente toutefois de fortes similitudes avec les pôles de peuplement de Tonnerre ou de Vertault (Barral, Nouvel, 2012, p. 150-153, fig. 8 et 10) situés dans la même cité.

## LA MISE EN PLACE DE LA VILLE ROMAINE

Les découvertes archéologiques les plus récentes ont révélé la continuité de l'occupation entre la période gauloise et la période romaine. Les fouilles de la place du Centenaire (« Nouveau Musée » : fig. 1, n° 3) ont fourni les indications les plus probantes. En effet, une couche argileuse (de couleur verte) scellant les niveaux gaulois installés sur le sol naturel comportait du mobilier caractéristique de la période augusto-tibérienne. Il apparaît clairement que le site a été nivelé vers le début du règne de Tibère, en vue d'un réaménagement du quartier d'habitations. Au même moment, dès la fin du règne d'Auguste, d'autres quartiers ont été installés, par exemple place Bel-Air. Par ailleurs, l'archéologie a révélé des témoins de travaux importants de nivellement et de remblaiement, réalisés à l'époque augustéenne.

La plus spectaculaire de ces réalisations d'urbanisme a été observée, en 1996, au faubourg de Sous Bie, lors de la construction du parking « Panoramics ». Les travaux de terrassement effectués le long du rempart médiéval ont mis au jour, entre la tour Saint-Ferjeux et la tour de la Monelle, la partie inférieure d'un puissant mur de soutènement (fig. 1). Ce mur, reconnu sur 140 m de long, comportait 24 absides semi-circulaires de 3,60 m de diamètre en général (trois sont un peu plus grandes), dont l'élévation atteignait 6 m (fig. 4). Cette construction était destinée à pallier des problèmes de stabilité dus à un retrait de la falaise à cet endroit, et elle devait vraisemblablement conforter une terrasse accueillant un édifice important.

## LA STRUCTURE URBAINE

### LA SCANSION DES LIMITES DE L'ESPACE URBAIN : DES ARCS MONUMENTAUX

Durant le Haut-Empire, Langres, dont la superficie peut être estimée à 80 ou 90 ha, ne disposait vraisemblablement pas d'un rempart, mais elle a été dotée de plusieurs portes, dont deux sont bien connues. En tout cas, le flanc occidental ne paraît pas avoir été pourvu d'une courtine, puisque l'étude de la porte encore en place (« porte Romaine ») a révélé que ses faces latérales n'étaient pas incluses dans une muraille.

3. Comme c'est le cas pour cette catégorie de sites, en Bourgogne et Franche-Comté : Barral, 2011 ; Barral, Nouvel, 2012.

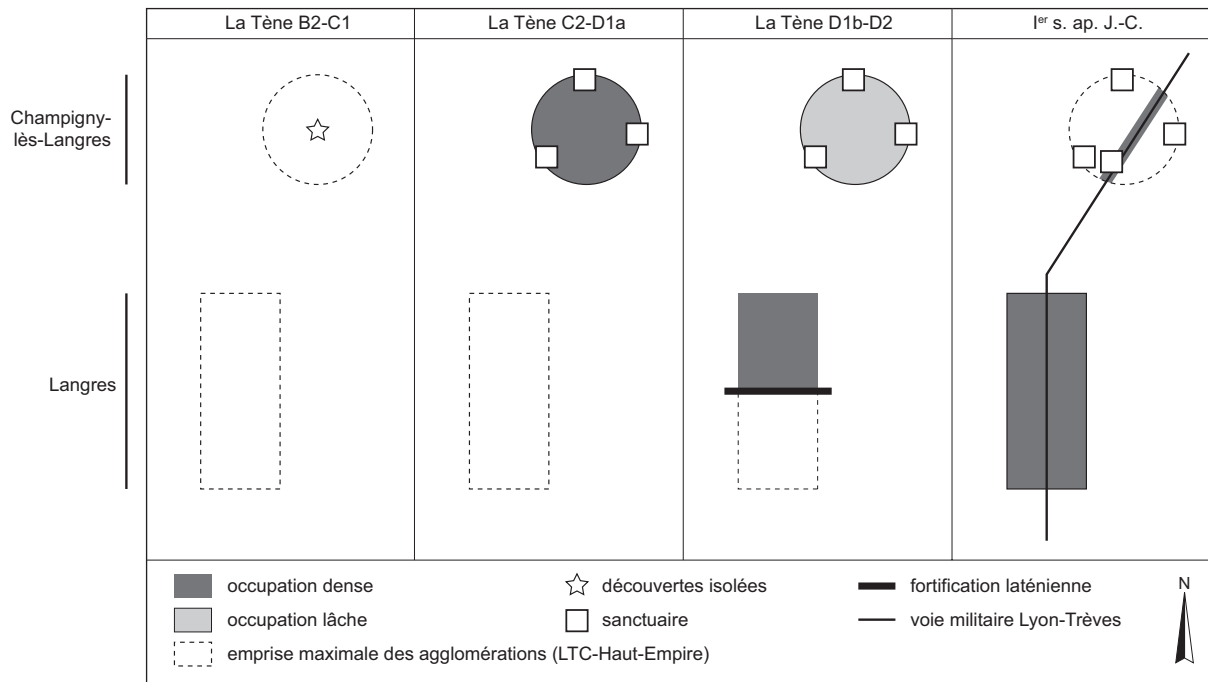


Fig. 3 - Schéma d'évolution spatio-chronologique du pôle de peuplement Langres/Champigny-lès-Langres (DAO : N. Coquet et St. Izri, CNRS).



Fig. 4 - Contreforts de Sous-Bie, vue générale (cliché : Archives de la ville de Langres) et détail (cliché : S. Février).

Il est possible que des tronçons de la fortification protohistorique aient subsisté et aient continué à être entretenus, comme c'est le cas dans certaines autres agglomérations lingonnes (Vertault par exemple), mais on peut également penser que l'on est en présence d'une ville ouverte, disposant uniquement de

portes, lesquelles constituent, avec les nécropoles, les meilleurs indices pour évaluer l'assiette de la ville.

Deux portes sont attestées : l'une, au nord-ouest de la ville, est encore conservée, seulement amputée de son attique ; l'autre, qui s'ouvrait au nord, a été détruite par le Génie au XIX<sup>e</sup> s., mais son étude peut s'appuyer sur des dessins et sur les blocs d'architecture soigneusement conservés par les érudits locaux (Joly, 2001, p. 50).

Engagée partiellement dans l'enceinte moderne, qui n'en laisse libre que la façade nord-ouest et le petit côté sud-ouest, la porte Romaine (Mansuelli, 1954, p. 129-130 et fig. 25 ; Polito, 1998, p. 155 ; Joly, 2001, p. 49-50 ; Olivier, Sauron, 2001, p. 48-49 ; Olivier, 2010, p. 282-285) comportait sur chacune de ses façades deux baies séparées par une pile étroite structurée par un unique pilastre, et encadrées par deux piles plus larges, cantonnées chacune par deux pilastres, dont un est placé à l'angle de l'édifice ; les petits côtés sont donc encadrés par deux pilastres. Chaque pile repose sur un socle lisse, dépourvu de base et de couronnement. Depuis ce socle unitaire de plan rectangulaire s'élèvent les pilastres toscans qui supportent les arcades et ceux, d'ordre corinthien, qui constituent les supports fictifs de l'entablement. Les pilastres qui supportent les arcades sont lisses et couronnés par une modénature également lisse, reproduite sur chacune des piles latérales et sur les petits côtés, sous la forme de pseudo- consoles dont A. Olivier a justement précisé qu'elles contribuaient à l'unité du monument (Olivier, 2010, p. 283). Les archivoltes présentent trois fascies de hauteur nettement décroissante et sont couronnées par un petit talon sous filet. La base de tous les pilastres est très endommagée ; il n'est pas impossible qu'elle soit restée à l'état d'épannelage. Les fûts cannelés, rudentés dans leur tiers inférieur, sont coiffés par des chapiteaux corinthiens qui présentent tous les caractères du style dit du Second Triumvirat : les deux couronnes du calathos sont constituées d'acanthes à découpage symétrique

et les écoinçons entre les crosses sont meublés d'une tige qui donne naissance à un calice bifide ; on ajoutera que les volutes de toutes les crosses accueillent un petit fleuron, détail dépourvu de signification chronologique précise, mais qui signe des productions attentives aux détails. L'architrave est tangente à l'extrados des arcades ; elle comporte trois fascies de hauteur décroissante dont les écarts de dimensions sont moins prononcés que sur les archivoltas, et est couronnée par un talon et un filet. La frise continue, conservée seulement sur deux courtes sections, est ornée, au-dessus d'un mince listel en réserve, d'amas d'armes. La corniche modillonnaire est taillée dans la même assise que le couronnement de la frise, constitué d'un talon lisse et d'un filet. Les blocs actuellement en œuvre sont des copies de médiocre facture, réalisées à partir de blocs déposés et conservés dans les réserves du musée.

La porte Romaine se caractérise par la rigueur et la simplicité de son tracé et de ses volumes : l'élévation est structurée par quelques lignes horizontales (le socle, les impostes et les consoles qui leur font écho, l'entablement) et verticales (les pilastres) ; elle présente cette caractéristique remarquable que les piédroits des arcs et les pilastres s'élèvent à partir d'un socle commun, alors que dans l'étape ultérieure de l'évolution – mais celle-ci n'est pas linéaire ni contemporaine partout –, les piédroits partent pratiquement du sol tandis que les colonnes qui cantonnent les piles latérales sont seules surélevées par un socle, éventuellement articulé (Gros, 1996, p. 66). Cette simplicité est plus manifeste encore dans la planimétrie : les socles des piles sont unitaires et dépourvus de ressauts, comme l'entablement. L'ensemble de ces caractéristiques inscrit la porte Romaine dans une série de monuments précoces, augustéens pour la plupart, avant que le type monumental n'évolue vers une plus grande complexité, qui se lit d'abord dans le recours à des volumes plus articulés<sup>4</sup>. Les claveaux des deux baies sont en outre extradossés, ce qui oriente vers les mêmes conclusions<sup>5</sup>. En l'état actuel d'une documentation pourtant abondante, un seul autre édifice rassemble l'ensemble de ces caractères : il s'agit de l'arc de Berà, qui se dresse non loin de Tarragone, dans la péninsule Ibérique (Dupré i Raventós, 1994a et 1994b ; Gros, 1996, p. 64 et fig. 55). Le fait que ce monument ne comporte qu'une baie ne peut masquer des parentés, si nombreuses et profondes qu'elles semblent renvoyer à un modèle unique : l'absence de la moindre articulation pour le socle comme pour l'entablement, le recours à des pilastres en lieu et place des traditionnelles colonnes engagées, et l'absence de tout décor figuré.

La porte Romaine est un monument autonome, non inclus dans une enceinte, ce en quoi il tient plus de l'*arcus* que de la *porta*<sup>6</sup>. Il n'en joue pas moins un rôle dans la scansion et la définition de l'espace urbain. Sa typologie entretient du reste un certain flou : les arcs triomphaux et honorifiques offrent un ou trois passages, les baies latérales n'étant dans ce dernier cas que des passages secondaires ménagés dans les piles ; ce sont les

portes urbaines qui recourent à deux baies, l'une pour l'entrée, l'autre pour la sortie<sup>7</sup>. Il est vrai que l'arc de Germanicus, à Saintes, dont les dédicaces impériales assurent le caractère honorifique, fournit avec ses deux baies d'égale largeur un exemple de confusion des types et des fonctions<sup>8</sup>.

Un deuxième *arcus* à deux baies se dressait aux limites septentrionales de la ville. Les données disponibles donnent à penser qu'il était absolument identique au monument conservé : on peut non seulement s'appuyer sur des dessins réalisés avant son démantèlement, opéré en 1851 (fig. 5), mais encore sur les blocs d'imposte, d'archivolte, de chapiteaux, de frise et de corniches conservés. Ils établissent que le monument reproduisait jusque dans les détails de son ordre la porte Romaine : la seule différence qui peut être relevée affecte les archivoltas, qui comptent deux fascies sur Longe Porte (H. : 53,5 et 15 cm) contre trois sur la porte Romaine. H. Kähler a proposé de rattacher à ses parties hautes des chapiteaux ioniques de pilastres, très proches de ceux de l'étage de la porte Saint-André à Autun et datables du début de la période impériale ; la porte de Langres aurait donc comporté une galerie d'arcades encadrées par des pilastres ioniques, et non un attique (Kähler, 1939a, p. 74). Les parentés relevées par le savant sont indéniables, mais l'hypothèse se heurte à l'absence de courtine.

Une nouvelle pièce doit être versée au dossier. En 1848, des fouilles conduites aux limites méridionales de Langres, dans l'actuelle citadelle, ont livré des blocs d'architecture identiques à ceux des deux portes attestées : il s'agit de chapiteaux corinthiens et de corniches modillonnaires<sup>9</sup>. La citadelle recouvre la plus importante nécropole de Langres, laquelle comportait des *monumenta* précoces, mais les dimensions des blocs dont il est question sont absolument incompatibles avec un mausolée. Leur parenté avec les *ornamenta* de la porte Romaine et de Longe Porte est d'autant plus frappante qu'il est absolument exceptionnel que plusieurs monuments présentent exactement le même décor ; on a là l'indice d'une unité programmatique, l'identité relevant d'une intention précise, donner à la ville une façade unitaire. Il est difficile d'échapper à la conclusion que ces blocs constituent les vestiges d'une troisième porte, d'ailleurs attendue dans un secteur qui marque l'entrée sur l'éperon de Langres d'une voie importante.

La fouille de 1848 apporte de surcroît une information sur les parties hautes du monument : elle a en effet mis au jour le pied gauche d'une imposante statue en bronze doré ; il est recouvert par les plis d'une toge qui tombe presque jusqu'au sol, ce qui oriente vers une statue en pied, dont un des tenons, fixé au plomb, est conservé. Long de 37,5 cm, ce pied permet de restituer à la statue une hauteur de plus de 2,50 m. Il est tentant

7. Voir sur ces problèmes de définition les remarques de Ginouvès, 1998, p. 69 (s.v. Arc de triomphe).

8. Maurin, 1978, p. 71-81 et fig. 20-50. Malgré le recours à deux baies égales, à un socle continu et en dépit de l'absence d'articulation sur le socle comme à l'entablement, l'arc de Germanicus ne constitue pas un parallèle très pertinent à la porte de Langres : il est construit selon un rythme très différent (les trois piles sont par exemple de dimensions identiques) et il est surtout dépourvu de ce grand ordre unique qui cantonne les piles de l'immense majorité des arcs et contribue à leur unité.

9. Une fouille dirigée par Virginie Bak (Inrap) en 2013 a mis au jour d'autres blocs et fragments, confirmant les données issues des dégagements de 1848.

4. Voir sur ce point les remarques éclairantes d'E. Polito, qui doutait à raison de la datation au II<sup>e</sup> s. défendue par A. Küpper-Böhm dans sa thèse : Polito, 1998, p. 155.

5. Dupré i Raventós, 1994a, p. 225 pour la valeur chronologique des douelles extradossées.

6. Olivier, 2010, p. 282 et 285 le qualifie d'« arc honorifique ».



Fig. 5 - Lithographie montrant la porte de Longe Porte (cliché : H. Déchanet)

de l'attribuer à l'attique de la porte et de l'identifier à une statue de l'empereur ou d'un membre de la *domus Augusta*.

Ce sont donc au moins trois arcs qui monumentalisaient les accès de la ville et scandaient les limites de l'espace urbain. Pour autant qu'on puisse en juger, la porte Romaine et Longe Porte présentaient une morphologie très voisine, et ce qui est connu de la porte méridionale renforce l'hypothèse de l'appartenance à un même programme. La ressemblance ou la quasi-identité des trois portes découle d'une volonté de conférer à la ville une façade unitaire : en ces points hautement symboliques que sont les portes, le chef-lieu des Lingons donnait de lui-même une image cohérente et partout identique ; il y a là le résultat d'un choix concerté, et l'on aurait sans doute tort d'y voir le signe d'une pesanteur des pratiques et d'une monotonie.

Si l'étude des chapiteaux corinthiens a conduit plusieurs chercheurs à retenir une datation antérieure au changement d'ère – vers - 20 pour A. Olivier (2010, p. 284-285), dans la dernière décennie avant notre ère pour H. Kähler (1939a, p. 16-17 et 23), 10-5 pour D. Tardy (1989, p. 31 et note 53) –, l'étude de la corniche modillonnaire s'accorde mal avec une datation aussi haute : la syntaxe du registre inférieur, qui superpose talon, denticules et oves, est en effet étroitement dépendante des productions médio et tarso-augustéennes de l'*Urbs* (temple de *Mars Ultor* et de la Concorde), relayées en Gaule par le temple des *Caesares* de Nîmes, achevé au milieu de la première décennie après J.-C. Les languettes qui habillent la cimaise renforcent cette parenté, en ce qu'elles renvoient directement à des corniches du *forum Augustum* (corniches de l'attique des portiques) et à celles de la Maison Carrée. Les corniches des portes de Langres imposent donc un *terminus post quem* vers le tout début de notre ère et conduisent à assigner à ces trois monuments une datation tarso-augustéenne.

Ces monuments définissent en quelque sorte la ville et lui donnent des contours tangibles. Leur typologie comme leur décor rendent immédiatement sensible une forme de rupture avec l'établissement de l'indépendance dont Langres est l'héritière. Ces arcs à deux baies supportaient selon toute vraisem-

blance des effigies impériales, développant un discours d'exaltation de la *domus Augusta* qui était précisé par les composantes de l'ordre. On mesure désormais l'importance du chapiteau corinthien dans l'évocation de l'ordre impérial ; il est associé à une frise d'armes composée exclusivement de boucliers, d'armes de jets (lances et flèches) et de haches bipennes. Le répertoire des boucliers est varié, puisqu'on relève la présence de peltes ornées de palmettes, de boucliers ovales à *spina* fusiforme, de boucliers hexagonaux et hémicylindriques, d'exemplaires circulaires à *umbo* prononcé dont l'un présente des motifs rayonnants curvilignes ; beaucoup sont vus de face, quelques-uns de profil. Cet amoncellement développe un message triomphaliste, mais E. Polito a bien montré qu'en mêlant armes réelles et de fantaisie, références à l'Occident et à l'Orient, il revêtait un caractère générique<sup>10</sup> ; il évoque donc plus la domination universelle de Rome qu'un événement particulier. La victoire impériale (la frise d'armes) et l'abondance (les chapiteaux corinthiens) se trouvent ainsi évoquées conjointement sous des effigies monumentales de l'empereur ou des membres de la famille impériale.

## UNE TRAME VIAIRE ORTHOGONALE MAL CONNUE DANS LE DÉTAIL

Tirant argument du parcellaire médiéval et moderne, P. Pinon avait postulé l'existence d'un quadrillage orthogonal, reposant sur des cardines déviés de 14° vers l'est ; les îlots ainsi délimités auraient mesuré 140 m par 125 m (Bedon, Chevallier *et al.*, 1988, p. 152-153). Si une trame orthonormée peut bien être restituée à partir des éléments mis au jour lors de différentes interventions archéologiques (fig. 6), ce schéma théorique à la régularité séduisante ne s'en trouve pas pour autant confirmé.

10. Polito, 1998, p. 155 : « *L'iconografia è generica e contiene elementi sia occidentali che orientali ; la pred ominanza degli scudi appare comunque tipica dell'ambito occidentale e gallico-germanico in particolare.* »



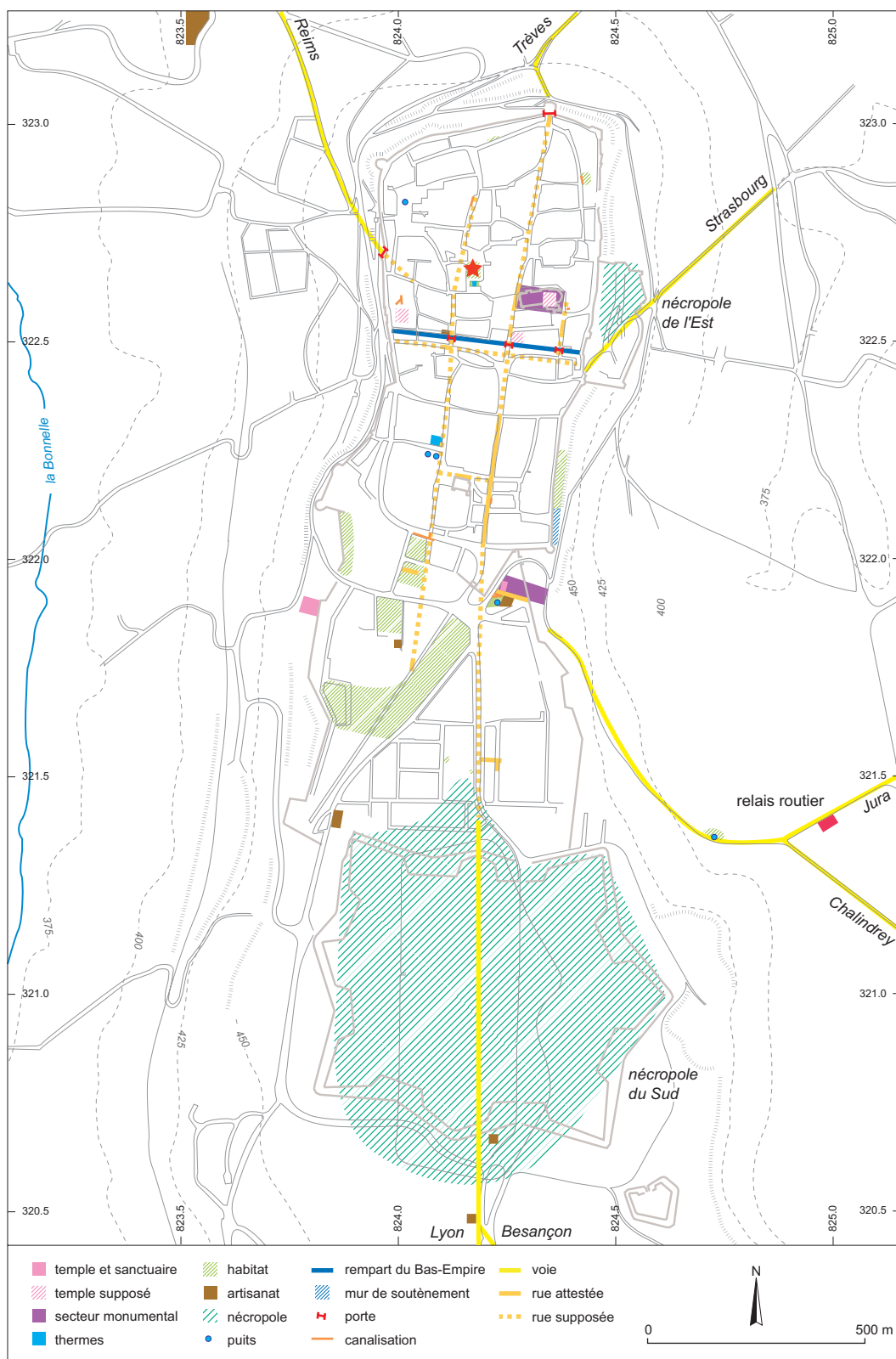


Fig. 6 - Langres, plan restituant la ville antique (M. Joly, DAO : B. Turina).



Fig. 7 - Registre inférieur d'un chapiteau corinthien, attribuable à un grand temple augustéen (cliché : S. Février).

Le *cardo maximus* a été repéré à plusieurs reprises depuis le XIX<sup>e</sup> s. L'axe principal actuel de Langres, constitué par les rue Longe-porte, rue Barbier-d'Aucourt, place Cordier, place Jeanne Mance, rue Aubert, rue Général Leclerc, rue Diderot et avenue Turenne, semble reprendre son tracé. Il constitue le prolongement de la voie Lyon-Trèves. Le *decumanus maximus* peut être restitué, d'ouest en est, entre la porte Romaine et l'actuel faubourg de Sous-Murs ; il correspondrait au tracé de l'actuelle rue de la Tournelle, mais n'a jamais pu être fouillé. L'intersection des deux axes majeurs se situait, d'après R. May et E. Frézouls, vers la place Jeanne Mance (Joly, 2007). Le *cardo maximus* n'a jamais été entièrement dégagé et sa largeur n'a pas pu être mesurée. Sa datation repose sur quelques éléments de mobilier du début du I<sup>er</sup> s. mis au jour lors de travaux d'archéologie préventive<sup>11</sup>. Les quelques découvertes de rues secondaires confirment la disposition orthogonale du réseau. Des tronçons de cardines ont été repérés, et permettent de dessiner deux axes parallèles à l'ouest et à l'est de la rue principale. Un *decumanus* mis au jour par E. Frézouls, place Bel Air (Joly, 2001, p. 59), présente une orientation sensiblement est-ouest et une pente descendant de l'ouest vers l'est. La rue mesure 11 m de large ; elle est bordée d'un dispositif de soutènement. Elle était longée par un portique<sup>12</sup> repéré dans la partie orientale du site, alors qu'au sud elle était bordée par des constructions privées. Cette rue a été utilisée jusqu'au Moyen Âge.

C'est à l'extrémité des axes principaux que se trouvaient les arcs monumentaux, Longe Porte et le probable arc de la citadelle pour le *cardo maximus*, la porte Romaine pour le *decumanus maximus*.

Au sud de la ville (dans la citadelle), une rue décumane a été repérée au XIX<sup>e</sup> s. dans un quartier d'habitation. Elle constitue le seul témoignage d'un système viaire d'orientation nord-ouest/sud-est, différent de celui observé par ailleurs.

11. Un tronçon du *decumanus maximus* a été retrouvé en 1996, sous l'actuelle rue Diderot, à 2,90 m de profondeur. Quelques tessons de céramique datables du deuxième tiers du I<sup>er</sup> s. ont été découverts (Joly, 2001, p. 42).

12. Dont deux stylobates étaient encore en place.

La question de la datation de la voie qui traverse Langres en direction de l'océan a été reprise récemment (Kasprzyk, Nouvel, 2011, p. 24-28) et la chronologie repose pour l'essentiel sur les éléments fournis par l'étude des portes de la ville.

## LES INFRASTRUCTURES D'ADDUCTION ET D'ÉVACUATION DES EAUX

L'existence d'un aqueduc apparaît improbable, à cause de la situation topographique de la ville. En effet, celle-ci aurait nécessité la construction d'un ouvrage d'art, dont aucun vestige n'a été signalé. Plusieurs canalisations exhumées au XIX<sup>e</sup> s. et interprétées comme les restes d'un aqueduc ont été redécouvertes au XX<sup>e</sup> s. ; elles correspondent en réalité à des égouts. En outre, aucune source de la région ne se situe à une altitude suffisante pour pouvoir alimenter un tel dispositif. Les besoins en eau de la ville ont vraisemblablement été satisfaits par le captage des nombreuses sources du promontoire ; des puits et des citernes complétaient ce dispositif (Joly, 2007, p. 215).

## LA MISE EN PLACE DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA CAPITALE DE CITÉ

Le tissu urbain est connu de façon très lacunaire (Joly, 2001 ; Menec, 2013) ; il est cependant certain qu'*Andemantunum* disposait dès la période augusto-tibérienne d'une parure monumentale étoffée : outre les portes, évoquées précédemment, cette panoplie monumentale comportait notamment un grand temple urbain.

## UN TEMPLE AUGUSTÉEN

C'est vraisemblablement le centre civique que dominait un monument imposant, documenté par quelques fragments d'architecture. Le plus important est le registre inférieur d'un chapiteau corinthien (fig. 7) de 109 cm de diamètre (Olivier, Sauron, 2001, p. 49 avec fig. 28). Son acanthe épineuse à découpage symétrique de tradition triumvirale renvoie à une datation précoce, vraisemblablement encore augustéenne, et ses dimensions considérables conduisent à l'attribuer à un temple. La proposition est confortée par des fragments de décor de rive, ornés d'une frise de « S » et de hastes verticales ; l'un de ces blocs est solidaire d'un acrotère faitier, à la base duquel sont visibles les vestiges d'une autre acanthe à découpage symétrique (Olivier, 1989, p. 67). C'est au fronton d'un monument augustéen de très grande dimension qu'il faut restituer ces éléments, que nous proposons d'associer au fragment de chapiteau.

Ces fragments donnent quelque consistance à une brève notice de la *Chronique* de Cassiodore, qui mentionne, pour l'année 9 av. J.-C., la consécration par Drusus d'un *templum Caesaris* chez les Lingons<sup>13</sup>. La notice a été considérée avec scepticisme par D. Fishwick, qui remarque que Cassiodore ou sa source, vraisemblablement Tite Live, a pu faire erreur sur le contenu du

13. Cass., *Chronicon*, 385D (Migné, *Patrologia Latina*, vol. 69, col. 1127) : « His coss. apud Lingonum gentem templum Caesari Drusus sacravit. »



Fig. 8 - Plan du quartier de la place Bel-Air (M. Joly, d'après E. Frézouls ; DAO : B. Turina).

culte comme sur la nature de l'édifice ; il souligne que le même Drusus a fait élever ailleurs – au Confluent et chez les Ubiens – des autels et non des temples (Fishwick, 1987, p. 144-145). Reste qu'un temple augustéen est bien attesté dans le chef-lieu, et qu'à une date aussi haute son attribution à une divinité indigène du panthéon des Lingons semble peu vraisemblable.

Plusieurs localisations ont été proposées pour le *forum*, mais aucune n'a été confirmée par l'archéologie. Au XIX<sup>e</sup> s., on le situait vers la porte occidentale, c'est-à-dire près de l'entrée principale de la ville. R. May (1991, p. 60) le plaçait à l'intersection supposée du *cardo* et du *decumanus*, à l'endroit le plus élevé de la ville, dans le secteur de la cathédrale ; si la découverte, lors de travaux dans le cloître de la cathédrale en 1985, d'un mur de 1,20 m d'épaisseur peut laisser envisager la présence d'un bâtiment public, aucun vestige ne permet d'affirmer objectivement que le *forum* se trouvait ici (Joly, 2007, p. 213).

### UN TEMPLE PLUS MODESTE DANS LA PARTIE MÉRIDIONALE DE LA VILLE

Les structures d'un autre temple ont été mises au jour par E. Frézouls en 1968, place Bel-Air. Le secteur fouillé est traversé par un *decumanus*, au sud duquel se dressent des habitations ; au nord de la rue se trouve un ensemble constitué d'une vaste cour, d'au moins 45 m de large par 80 m de long, bordée, sur ses côtés septentrional et méridional, par deux espaces dans lesquels devaient prendre place des boutiques. Sur le côté occidental de la cour ont été dégagés les restes d'un bâtiment, dont seuls subsistent le départ d'une voûte et les parties excavées, conservées sur plus de 3 m de hauteur. Son plan dessine un

rectangle de 12 m par 20 m (hors œuvre). Les nombreux remaniements observés lors de la fouille rendent difficile la restitution de l'édifice, qui peut toutefois être identifié à un temple de type classique (fig. 8). La date de sa construction pose question, il n'est pas assuré qu'elle remonte à période julio-claudienne.

Ce sont là, avec les arcs, les seuls monuments publics documentés : les autres composantes de la parure de la ville demeurent inconnues (Joly, 2001 ; Menec, 2013).

### UN HABITAT PRÉCOCE MAL DOCUMENTÉ

La connaissance de l'habitat privé repose sur quelques découvertes lacunaires, signalant la mise au jour de bâtiments ou de mosaïques. Quelques domus isolées ont ainsi pu être localisées, mais seules deux zones résidentielles ont été explorées durant les dernières décennies du XX<sup>e</sup> s., la première sous l'actuel musée, et la seconde place des États-Unis (fig. 1, nos 3 et 12). Mais aucun îlot n'a pu être exploré de manière extensive, et le plan des habitations est partiel.

Toutefois, ces découvertes, en particulier celles réalisées lors de la construction du nouveau musée, permettent de proposer quelques hypothèses concernant la mise en place de l'habitat romanisé. Durant les premières décennies du I<sup>er</sup> s., sans doute vers la fin de l'époque augustéenne ou, au plus tard, à l'époque tibérienne, l'habitat gaulois a été arasé et nivelé afin de mettre en place de nouvelles maisons. Il n'en reste généralement que les parties excavées, qui nous livrent une image tronquée de l'habitat gallo-romain précoce ; cette dernière nous permet cependant d'entrevoir la mise en œuvre de nouvelles techniques. Les constructions mises au jour sont profondément ancrées dans la roche en place ; elles présentent des murs

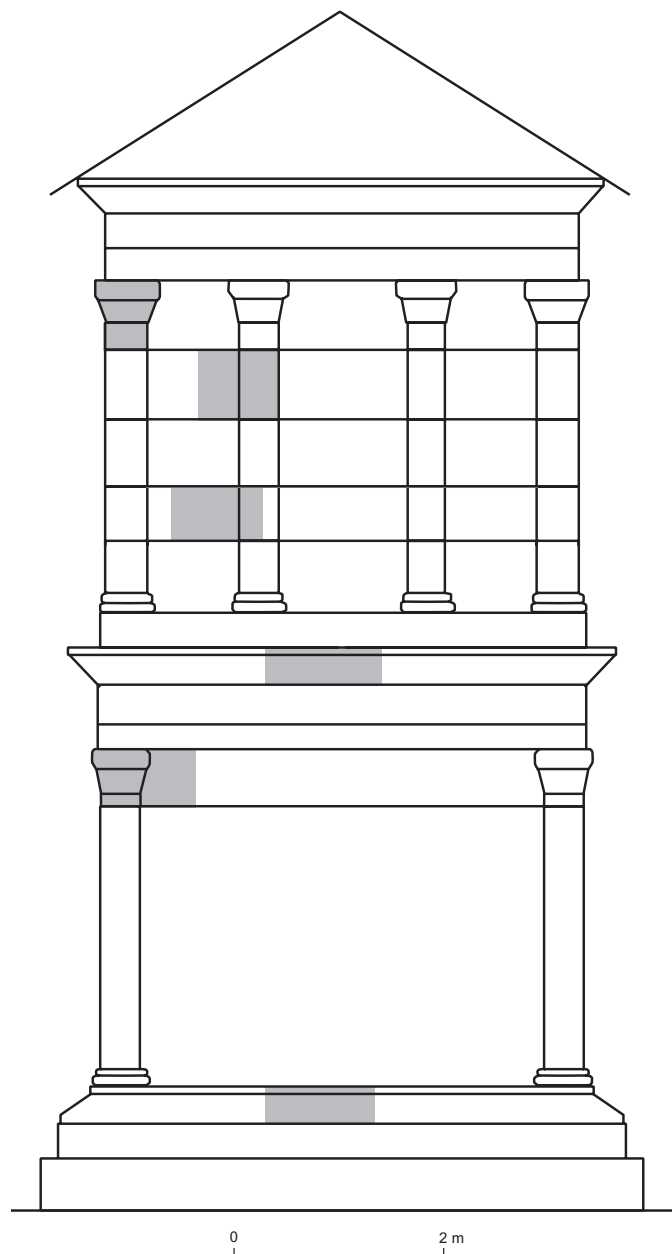


Fig. 9 - Proposition de restitution d'une tombe à édicule sur podium  
(dessin : S. Février, DAO : A. Parisot).

maçonnés, montés en petit appareil de calcaire. L'accès se faisait par un escalier en pierre qui donnait sur une cour, ou à l'aide d'une échelle en bois permettant de communiquer directement avec les autres pièces de la maison. Le plafond en bois était constitué de solives et la pièce de surface prenait place au-dessus. Les parois, faites de clayonnage et torchis, reposaient sur des solins en pierre ; elles étaient décorées d'enduits peints, dont les plus anciens ont été datés par A. Barbet des années 35-45 (Joly, 2001, p. 77-78).

## LA VILLE ET SON PROCHE ENVIRONNEMENT

### LES TOMBEAUX MONUMENTAUX DES ÉLITES URBAINES

Seule la très vaste nécropole située au sud de la ville a fourni une documentation permettant d'entrevoir son occupation sur la

longue durée : le mobilier conservé atteste d'une occupation qui s'étale sur une vaste période, entre La Tène finale et l'époque mérovingienne, sans interruption.

Les meilleurs indices de l'émergence d'élites locales et de leur conversion précoce aux normes romaines de l'autoreprésentation sont fournis par les vestiges de monuments funéraires s'élevant à la périphérie de la ville<sup>14</sup>. Ces *monumenta* ont fait l'objet d'une étude détaillée (Maligorne, Février *et al.*, 2014) qui nous dispense de longues descriptions.

Un de ces tombeaux se laisse restituer avec une certaine précision (fig. 9) : sur un haut podium scandé de pilastres composites, s'élevait une chapelle comportant en façade quatre supports, eux aussi composites. L'intérêt de ce monument réside dans le fait que l'image du ou des défunts (seul un *togatus* est attesté) est sculptée en bas-relief sur le mur du fond de la chapelle ; il offre donc très tôt une variante simplifiée de la tombe à édicule sur podium, qui annonce les piliers rhénans. Une autre tombe, qui s'élevait dans la nécropole méridionale, présentait, probablement surélevée par un socle quadrangulaire, une chapelle circulaire close sur une partie de sa circonférence par un mur et ouverte en façade par des colonnes ioniques très grêles. Au moins trois autres tombes précoces, augustéennes ou tibériennes, peuvent être identifiées, mais elles ne sont documentées que par un ou deux blocs qui ne permettent pas d'en évoquer la morphologie.

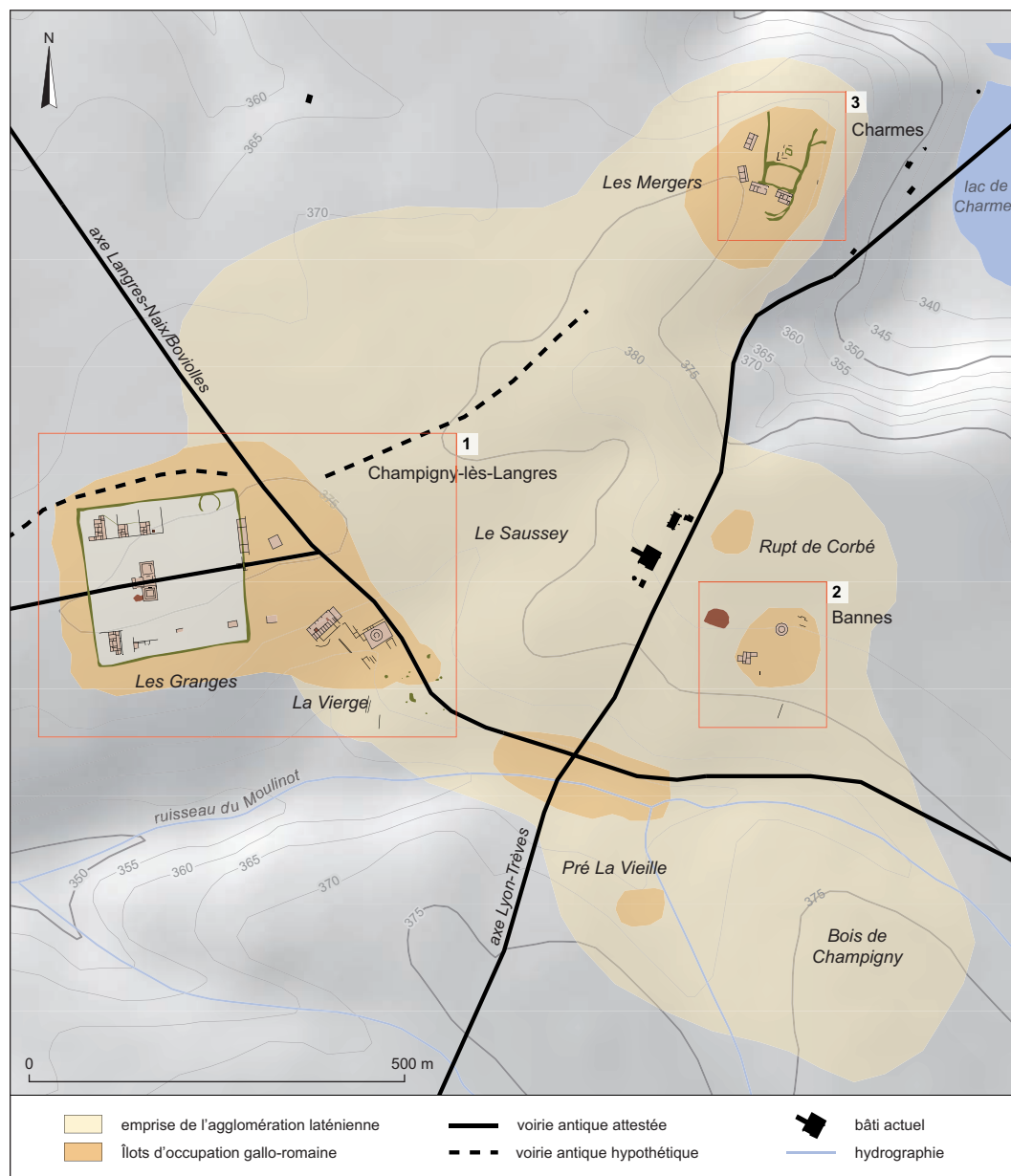
## UN RELAIS ROUTIER

À environ 4 km du centre, au sud-est de la ville (fig. 1, n° 21), des restes de bâtiments ont été mis au jour lors de la construction d'une usine (Freudenberg), en 1997, en bordure d'une voie antique se dirigeant vers le Jura. L'ensemble comprenait des bâtiments entourés d'un mur d'enceinte, couvrant une surface de 4 000 m<sup>2</sup>. Ont pu être identifiés un temple à plan centré et une série de constructions prenant place autour d'une cour. Le plan des structures et les différentes constructions identifiées correspondent à ce que l'on rencontre généralement dans un habitat groupé. En raison de sa localisation à la sortie de Langres, en bordure d'une voie se dirigeant vers le Jura, le site peut être interprété comme un relais routier, peut-être une *mansio*. Les vestiges les plus anciens mis au jour sont datés du début de l'époque augustéenne et l'établissement a fonctionné jusqu'à la fin de l'Antiquité, à l'exception du temple, abandonné vers le milieu du II<sup>e</sup> s. (Joly, 2001, p. 74-76). Ce relais routier témoigne de la construction d'infrastructures en relation avec le réseau de routes mis en place dès la période augustéenne, tout près de la nouvelle capitale lingonne.

## UNE VASTE ZONE CULTUELLE PÉRIURBAINE

Le complexe cultuel mis en évidence à environ 5 km au nord de Langres s'étend sur le territoire de trois communes,

14. La riche collection de documents épigraphiques conservée dans les collections du musée de Langres apporte quelques indications sur l'organisation municipale (Joly, 2001). Cependant tous les documents disponibles se rapportent à une période postérieure au milieu du I<sup>er</sup> s. et ne peuvent donc être retenus ici.



**Fig. 10** - Champigny-lès-Langres : emprise de l'agglomération d'après les fouilles anciennes et les prospections récentes (données : St. Izri et P. Nouvel, CNRS ; DAO et interprétations : N. Coquet et St. Izri, CNRS).

Champigny-lès-Langres, Bannes et Charmes<sup>15</sup> (fig. 10). Ce site est connu depuis le XVIII<sup>e</sup> s. et a fait l'objet de nombreuses recherches. En considérant les vestiges mis au jour dans leur globalité et à la lumière des découvertes récentes, une nouvelle interprétation vient d'être proposée (Barral, Coquet *et al.*, 2014). Les trois ensembles de sanctuaires forment une grande zone cultuelle établie en périphérie d'une vaste agglomération laténienne (fig. 10). L'emprise globale du site, agglomération et sanctuaires compris, s'étend sur près de 90 ha.

Le premier sanctuaire se situe sur la commune de Champigny (Les Granges) et couvre plus de 4 ha (fig. 10, n° 1). Plusieurs bâtiments sont interprétables comme des temples, situés dans un péribole quadrangulaire, matérialisé par un fossé et doté d'une

entrée monumentale (fig. 11 n° 1). Sur les côtés nord et sud, un ensemble de bâtiments, sans doute symétriques, encadrent les temples. Au sud-est se trouvent un temple circulaire et un autre bâtiment.

Le deuxième sanctuaire se trouve à Bannes (fig. 10, n° 2). Il comporte un temple de forme octogonale, fouillé au début du XX<sup>e</sup> s. et un ensemble de bâtiments dont le plan partiel est connu uniquement par les photographies aériennes (fig. 11, n° 2). Une zone d'épandage d'amphores a été mise en évidence grâce aux prospections pédestres (fig. 11, A).

Enfin, le troisième sanctuaire se trouve sur la commune de Charmes (fig. 10, n° 3). Il présente quatre grands bâtiments composés d'au moins trois pièces et d'une galerie de façade. Ils se répartissent autour d'un édifice identifiable comme un temple à plan centré, de forme carrée. Une structure excavée sous-jacente pourrait correspondre aux vestiges d'un bâtiment antérieur, peut-être un temple laténien (fig. 11, n° 3). Enfin, un système

15. Champigny-lès-Langres (aux lieux-dits : les Granges, la Vierge, Saussey, la Vieille), Bannes (les Essarts, Rupt de Corbé, Bois de Champigny) et Charmes (Saussey, les Mergers).



**Fig. 11 - Champigny-lès-Langres : plans des sanctuaires**  
 (données : St. Izri, P. Nouvel et P. Barral, CNRS ; DAO et interprétations : N. Coquet et St. Izri, CNRS).

d'enclos fossoyés de forme trapézoïdale apparaît de manière incomplète.

Au moins certains des sanctuaires de ce vaste secteur cultuel devaient présenter un caractère public et occuper une place importante dans la géographie sacrée de la cité des Lingons (Barral, Coquet *et al.*, 2014, p. 379-380). Occupés depuis le milieu du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., si l'on en juge par le mobilier collecté en surface, ces sites continuent à être fréquentés à l'époque romaine, bien après la disparition de l'agglomération gauloise au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Certains font l'objet d'une monumentalisation : les vestiges du décor architectural permettent de dater celle des temples des Granges, à Champigny-lès-Langres, du II<sup>e</sup> s. Ils sont fréquentés jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> s.

Il s'agit là du plus vaste ensemble cultuel connu en territoire lingon<sup>16</sup>. Il paraît plausible d'y reconnaître le principal sanctuaire de la cité, qui se signale par des dimensions importantes et par un traitement architectural particulier. Alors que Langres a progressivement accaparé l'essentiel des fonctions caractéristiques d'un chef-lieu de cité, il semble que celle de pôle religieux ait continué à être localisée dans l'ancienne agglomération de plaine<sup>17</sup>.

16. Sa taille et sa monumentalité dépassent nettement celles des sites de même nature associés aux autres agglomérations lingonnes d'origine gauloise (Mâlain, Tonnerre, Vertault, Mirebeau, par exemple).

17. Des phénomènes similaires ont affecté d'autres cités gauloises, par exemple celle des Aulerques Éburovices, où a été mis en évidence un dédoublement

\*  
\* \*

Les recherches archéologiques de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> s. ont apporté nombre d'informations nouvelles qui ont permis de reconsidérer la question des origines de la capitale des Lingons et de la mise en place de la ville romaine. La création de l'*oppidum* protohistorique remonte à la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., faisant suite à l'agglomération de plaine de Champigny-les-Langres, repérée à quelques kilomètres au nord. Langres se distingue des autres capitales de cités voisines (Sens, Bibracte-Autun ou Besançon) qui ont fait l'objet d'évolutions différentes, mais présente cependant des similitudes fortes avec les pôles de peuplement de Tonnerre ou de Vertault situés dans la même cité (Barral, Nouvel, 2012, p. 150-153, fig. 8 et 10). La ville romaine se développe à l'emplacement de l'agglomération gauloise, et un important programme urbanistique débute dès la période augustéenne, la dotant des monuments nécessaires aux fonctions caractéristiques d'une cité romaine.

spatial des fonctions politiques et économiques (localisées dans la capitale de cité, Évreux), et des fonctions religieuses (maintenues au Vieil-Évreux). Un autre exemple est fourni par le pôle Le Mans-Allonnes (Sarthe).